

Conception et rédaction : <u>Patrick Damien</u>

# l'édition de 11h11

vendredi 20 septembre 2019

Rendez-vous sur le <u>Blog de Régions.news</u>, <u>Twitter</u> et <u>Facebook</u>

Télécharger **Régions.news#393** (version PDF)

La cité de demain dans la transformation digitale. « Le XIXème siècle était un siècle d'Empires ; le XXème siècle, celui des États-Nations. Le XXIème siècle sera un siècle des villes. ». Wellington Webb, ancien maire de Denvers (Etats-unis) en 2009.



Légende image. À Rennes, une piste cyclable dédiée, séparée de la voie pour les véhicules à moteur : c'est l'une des demandes des usagers de la bicyclette. Photo : D. Ademas / MaxPPP. Pour la seconde fois, la <u>Fédération française des usagers de la bicyclette</u> (FUB) lance une grande enquête nationale auprès des usagers, ou futurs usagers, <u>pour connaître leur ressenti et recueillir leurs propositions</u>.

## #RevueDActu [Consulter la ReVue d'actu quotidienne publiée sur le blog Régions FTV.]

- ▶ <u>Le Renoir</u> est désormais <u>la monnaie locale et complémentaire dans les commerces de proximité de la commune de Cagnes-sur-Mer (*Alpes-Maritimes*). Elle a été instaurée en 2016 avec un taux de change de 10 euros pour 11 Renoir. Ainsi de nouvelles coupures vont être introduites : un billet de 50 Renoir ainsi qu'un billet de 2 Renoir. D'après le président de la fédération des commerçants de Cagnes-sur-Mer « *C'est une demande des consommateurs qui souhaitent faire de plus gros achats (pour la coupure de 50 Renoir) et de l'autre côté avoir de plus petites coupures car les commerçants ne rendent pas la monnaie sur le Renoir* ». La monnaie locale et complémentaire est reconnue légale depuis la loi de 2014 relative à l'économie sociale et solidaire.</u>
- ▶ Samuel, éleveur de 80 vaches laitières à Bais en Ille-et-Vilaine, <u>a décidé de se lancer dans l'agroforesterie</u>. Dans les prochains mois, il envisage de planter, sur trois hectares de parcelles des rangées d'arbres, tous les 50 mètres. Ces arbres seront financés en partie par ses fonds propres. Le reste sera pris en charge par la région, dans le cadre du <u>plan Breizh Forêt</u> et par le département d'Ille-et-Vilaine. Tous ces arbres plantés vont permettre de préserver ses terres, de les protéger de la chaleur. « *Les racines des arbres font remonter des éléments nutritifs pour les plantes.* » explique Samuel. Ainsi <u>l'agroforesterie</u> permet de s'adapter au changement climatique en contribuant à l'effort d'atténuation des gaz à effet de serre.

#### **#Logement**

- ▶ Un « <u>Ty Village</u> » accueille depuis le début de septembre ses premiers locataires. Situé à trois kilomètres du centre-ville de St Brieuc dans les Côtes- d'Armor, <u>cet ensemble est composé de cinq petites maisons de bois</u>. Il s'agit d'un concept d'habitat pour étudiants inspiré des « <u>tiny houses</u> » américaines des années 2000. « La Tiny, c'est une petite maison fabriquée avec des matériaux principalement naturels, renouvelables, sains, locaux autant que possible, on est vraiment dans une démarche de moindre impact sur l'environnement », <u>explique Aurélie Moy</u>, 25 ans, la fondatrice de ce <u>Ty Village</u>. La surface de <u>ces micro-maisons</u> est de 18 m². Elles sont destinées aux étudiants. Le loyer est compris entre 460 et 480 euros charges comprises. <u>La prochaine étape c'est de monter à 21 tiny houses</u>, d'aménager le terrain avec des plantations d'arbres et de haies avec un jardin partagé et un verger. À lire : Les Tiny Houses ont du succès à Souligné-sous-Ballon (Sarthe)
- ▶ D'ici à la fin 2020, la ville de Rezé, en Loire-Atlantique, s'est engagée à expérimenter un village de micromaisons. Moins chères et plus respectueuses de l'environnement, la commune compte ainsi mettre à disposition un terrain de 7 000 m². Pour le maire, il est nécessaire « *que tout le monde puisse avoir sa place dans la ville demain* ». A lire aussi : <u>Une maison 3D imprimée en 24h contre le mal-logement</u>.

#394



Légende image. S'Cool Bus, transport en commun scolaire à vélo, dans la métropole de Grenoble en 2018. À lire: Pollution de l'air dans les écoles: quatre pistes pour sortir du toutvoiture. Avec 67 000 morts par an, la pollution de l'air tue, en France, plus que l'alcool. Les enfants, particulièrement vulnérables, sont exposés au sein même des écoles. Quelles réponses mettre en place au niveau local et national? La question fait l'objet d'un kit d'action conçu par Respire et la FCPE et publié le 11 septembre dans Le Parisien, quelques mois après la parution d'une étude internationale visant à « intervenir sur l'environnement des écoles en milieu urbain » pour « protéger les enfants des troubles neuro-développementaux liés à la pollution de l'air ».

### **#Transport**

▶ La trottinette électrique envahit rues et trottoirs des grandes villes, engendrant de plus en plus d'accidents. Conscient de la nécessité d'apprendre les règles de bonne conduite aux utilisateurs, <u>l'opérateur scandinave VOI</u>, l'un des leaders du marché de la trottinette en « free floating », lance <u>la première école de conduite digitale</u> pour les utilisateurs de ces nouveaux deux roues.

#### **#Transition**

- ▶ A Rungis (*Val de Marne*), dans l'entrepôt de la jeune société *XtreeE*, un bras robotique de sept mètres imprime des façades et des cloisons avec une précision millimétrique. Deux heures suffisent pour façonner une pièce de deux mètres de haut, le tout en réduisant jusqu'à 70% la consommation de ciment. Le prix de construction reste, lui, dans la moyenne du marché, soit 1 500 euros le m². À lire : <u>La société XtreeE imprime des pylônes en 3D pour la 5G</u>.
- ▶ <u>Woodlight</u>, jeune société strasbourgeoise fondée par deux docteurs en biologie, <u>veut transformer l'éclairage public avec des plantes produisant leur propre lumière</u>. Concrètement, il s'agit de transférer à des plantes la bioluminescence, (*production et émission de lumière par un organisme vivant*) que possèdent certaines espèces d'algues, de poissons ou de lucioles. Le concept, dont ils ont pu prouver la solidité et qui intéresse tout particulièrement les grands groupes tels que Vinci et EDF.

### **#Travail**

▶ C'est une décision historique qui pourrait remodeler en profondeur l'économie du partage et valoir d'exemple dans le monde entier. Les plateformes telles que Lyft et Uber devront désormais traiter leurs chauffeurs VTC en Californie comme des employés, en vertu d'un projet de loi adopté mardi 10 septembre. Ainsi les chauffeurs qui travaillaient comme indépendants pour ces plateformes devront être considérés comme des employés dès lors qu'ils travaillent régulièrement pour elles. Une requalification qui leur permettra de bénéficier de la protection sociale dont ils étaient privés jusque-là (chômage, maladie, retraite, temps de travail et salaires minimum, etc.).

### #LiensVagabonds publiés par le site Métamedia.

▶ <u>La Gig économie en danger</u>. À retenir cette semaine : - Gig économie : <u>la loi AB5 en Californie</u> prévoit de transformer les travailleurs indépendants en salariés. Une grosse alerte pour les entreprises dont le modèle économique est basé sur l'utilisation massive de travailleurs indépendants. La compagnie Uber, cependant, <u>fait de la résistance</u> ; - <u>« Il y a un nom pour les sociétés où une petite élite possède des biens et où tout le monde les loue : c'est le féodalisme. »</u> ; - <u>Données personnelles : un think tank préconise de leur donner un prix.</u>